

L'AVIS DE...



Jean-Pierre Spilbauer Maire de Bry-sur-Marne



Altival est une formidable opportunité pour la ville de Bry-sur-Marne. Ce projet va permettre de désenclaver le quartier dit des Hauts de Bry, ainsi les Bryards pourront rejoindre la future gare Bry-Villiers-Champigny de la ligne 15 sud du Grand Paris en quelques minutes. L'accès aux transports en commun existants en sera également renforcé et les temps de parcours améliorés. Les déplacements quotidiens de nos administrés représentent un véritable enjeu. Nous devons les faciliter afin de leur apporter une meilleure qualité de vie, un accès à l'emploi et aux loisirs. À l'heure où les villes doivent penser à leur devenir, avoir la possibilité de bénéficier d'un projet comme celui-ci est une chance.



Christian Fautré Maire de Champigny-sur-Marne

Altival est un projet d'intérêt régional mais particulièrement important pour Champigny. Grâce à cette voie de transport en commun en site propre, les dessertes locales de bus seront améliorées tout comme l'accès aux gares du futur métro Grand Paris Express et du RER. Cet aménagement est particulièrement attendu par les habitants des quartiers des Mordacs et du Bois-l'Abbé puisqu'il facilitera grandement leurs déplacements. Altival constitue aussi un atout de taille pour les entreprises situées à proximité et il est même indispensable pour renforcer l'attractivité de cette zone et attirer des entreprises, notamment sur la future ZAC Champigny Paris Est. Cela permettra de favoriser de nouveaux emplois à Champigny. Aussi, je suis extrêmement favorable à la réalisation de cette infrastructure départementale.

Le couloir de bus Altival permettra de rejoindre plus rapidement la ligne 15 du métro Grand Paris Express
Intention d'aménagement, visuel non contractuel
(©Agence L'Anton)



DU 30 SEPTEMBRE AU 4 NOVEMBRE

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE



En 2016, les participants à la concertation ont émis le souhait de voir leurs lignes de bus se rabattre sur le tracé Altival, en particulier les bus 208 et 308.

La commission d'enquête tiendra trois permanences dans chaque ville concernée par le projet. L'ensemble du dossier d'enquête publique sera consultable lors des permanences et sur altival.enquetepublique.net

Durant les permanences, le commissaire enquêteur se tiendra à votre disposition pour recevoir vos observations et vos remarques écrites et orales.

Vous pourrez aussi donner votre avis :

- par mail : pref-enquetepublique@val-de-marne.gouv.fr
- par courrier : Préfecture du Val-de-Marne, DCPAT à l'attention de la présidente de la commission d'enquête Altival 21/29 avenue du Général-de-Gaulle - 94 000 Créteil
- via le mail relié au registre électronique : altival@enquetepublique.net

Dès le 30 septembre, retrouvez toutes les dates et les informations sur altival.fr

LES ACTEURS

La Région Île-de-France

Elle est le premier financeur du développement des transports en Ile-de-France. Sa priorité : faciliter les déplacements et améliorer concrètement la mobilité de tous les Franciliens et Franciliennes. À ce titre, la Région participe au financement des études et des travaux du projet Altival.

Le Conseil départemental du Val-de-Marne

Très engagé pour améliorer les transports et les déplacements de la population val-de-marnaise, il dirige et finance en partie le projet de création d'Altival et du prolongement de la RD10. Il réalisera les travaux.

Île-de-France Mobilités

Elle organise et finance les transports publics.

Dans le cadre du projet Altival, elle a réalisé les études qui ont conduit à l'élaboration du dossier d'objectifs et de caractéristiques principales. Elle veille également au respect du programme, du calendrier et des coûts.

L'État

Il participe quant à lui au financement du projet après l'enquête publique. Il cofinance le projet à travers le Contrat de plan État-Région 2015-2020 (CPER), lequel permet de mettre en œuvre le Nouveau Grand Paris des transports. À travers le CPER et la réalisation du Grand Paris Express, l'État s'engage pour le transport quotidien des Franciliens.

LE FINANCEMENT

Le montant du projet s'élève à **116 millions d'euros (HT)**. Il comprend la création de l'infrastructure Altival et de la voirie

LE CALENDRIER

Octobre 2015

Approbation du projet par Île-de-France Mobilités

Printemps 2016

Concertation avec la population

2017 - 2019

Poursuite des études préliminaires

Automne 2019

Enquête d'utilité publique

Fin 2020

Enquêtes publiques complémentaires

2021 - 2024

Travaux

Horizon 2025

Fin de l'aménagement lors de la mise en service du Grand Paris Express

03

La lettre d'info du projet

Septembre 2019



De chez vous au métro



Perspective du prolongement de la RD10, à proximité de la future gare « Bry-Villiers-Champigny »
Intention d'aménagement, visuel non contractuel
(©Agence L'Anton)

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE AU 4 NOVEMBRE

Altival est un projet de voirie nouvelle avec une voie réservée au bus qui facilitera leur circulation vers le métro et les RER du secteur. Vous pourrez alors facilement vous rendre à la future gare de Bry-Villiers-Champigny (Grand Paris Express ligne 15, RER E et ligne P) et Noisy-le-Grand - Mont-d'Est (RER A) en bus.

En juin 2016, lors de la concertation, vous vous êtes informés sur Altival. Avec 92 % d'avis favorables, vos contributions ont confirmé son utilité. Elles ont aussi enrichi le projet. La phase d'études qui a suivi en a intégré les principaux enseignements. Dès le 30 septembre et jusqu'au 4 novembre inclus, vous serez à nouveau consultés dans le cadre

de l'enquête d'utilité publique. Ce nouveau temps fort présentera plus précisément les caractéristiques d'Altival, ainsi que son évolution depuis la concertation. Votre participation sera essentielle. Elle déterminera si oui ou non le projet sera réalisé.

Retrouvez toutes les informations sur www.altival.fr



Conseil départemental du Val-de-Marne - Crédits photos et perspectives : Agence L'Anton, Alain Bachellier, Agrès Deschamps - Imprimerie Grenier - Septembre 2019.

LES BÉNÉFICES DU PROJET POUR LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

Mesdames, Messieurs,
Le Département souhaite faciliter l'accès de tous à la future ligne 15 du métro qui desservira le secteur de Bry-Villiers-Champigny. Pour cela, le Département étudie la réalisation d'une voirie entre la future gare du métro et la route départementale 4 à Chennevières-sur-Marne. Cette première étape du projet baptisé Altival offrira une liaison nouvelle pour les cyclistes, les piétons, les automobilistes mais aussi pour les bus du secteur. Grâce à une voie réservée aux bus, Altival permettra d'accéder rapidement au métro depuis les quartiers alentour, dont ceux des Mordacs et du Bois-l'Abbé. Ce projet permettra également la reconversion des emprises de l'ancien projet autoroutier de l'État, emprises dites de l'ex-voie de desserte orientale. En lieu et place de cette friche à l'abandon, Altival prendra sa place et accompagnera l'implantation d'entreprises et d'emplois prioritairement. L'enquête publique d'Altival vous permettra de vous exprimer sur cette nouvelle voirie. Je vous invite à donner votre avis sur ce projet majeur pour l'est du Val-de-Marne.



Intention d'aménagement, visuel non contractuel (©Agence L'Anton)

Pour les salariés actuels et futurs

Les entreprises du secteur souhaitent la réalisation d'Altival pour favoriser les déplacements de leurs salariés et le recrutement de nouveaux collaborateurs.

Le projet représenterait aussi un facteur d'attractivité. Les différents projets d'aménagements urbains, notamment au niveau du prolongement de la RD10, attireront une population et des entreprises nouvelles.

Pour les habitants du secteur

Le long du tracé et à proximité immédiate, Altival prévoit de partager la route entre tous les usagers. Piétons, vélos, bus et voitures, chacun occupera un espace avec une largeur confortable.

Les aménagements offriront un accès plus facile et plus rapide aux gares et aux zones d'activité et de loisirs. Ce qui rompra l'isolement géographique de certains quartiers, notamment Les Mordacs et Le Bois-l'Abbé.

L'embellissement paysager avec plantation de végétaux contribuera à améliorer le cadre de vie.

Pour les usagers des transports

Les aménagements d'un site propre permettront, d'une part, de faire gagner du temps et du confort aux usagers, et d'autre part, de renforcer la fiabilité des transports en commun et leur régularité.

Cela renforcera l'offre de transports d'un secteur mal desservi en favorisant l'accès vers les grands pôles de transport en commun :
- la future gare du métro 15, du RER E et de la ligne P « Bry-Villiers-Champigny »
- la gare « Noisy - Mont-d'Est » du RER A.

De nouveaux arrêts de bus seront créés.

Les modifications apportées au projet Altival depuis le début de la concertation

En 2016, vous avez été nombreux à participer à la concertation. Vos remarques ont permis d'améliorer le projet.

► **L'emplacement des stations a été revu** pour mieux répondre à vos demandes en matière de correspondance des bus, et pour satisfaire les besoins futurs. Ainsi, la station Jean-Monnet située à proximité du centre commercial Les Armoiries a été légèrement déplacée vers la route de Bry pour mieux desservir le quartier des Hautes-Noues tout en conservant une bonne desserte du centre commercial.

► **Les aménagements paysagers** ont fait l'objet d'une attention particulière et permettront d'améliorer le cadre de vie.

► **Le confort de circulation des piétons et des vélos** était une préoccupation importante. Le projet garantit des largeurs de trottoirs confortables qui permettent de circuler en toute sécurité.

► **Des arceaux vélos** compléteront les pistes cyclables. Ils seront installés au niveau de certaines stations et à proximité de la future gare Bry-Villiers-Champigny.

► **Le projet prévoyait des aménagements ponctuels en faveur de la circulation des bus dans les quartiers Les Mordacs et Le Bois-l'Abbé.** Depuis la concertation, ils ont été réalisés. Seule une partie de la voie Sonia Delaunay à Champigny-sur-Marne reste à adapter.

► **Les aménagements prévus pour la RD4 à Chennevières-sur-Marne et à Ormesson-sur-Marne** ne sont pas retenus pour l'enquête d'utilité publique, mais les études d'opportunité se poursuivent.



Un couloir de bus sur la voirie existante

Sur la RD10, les boulevards Georges-Méliès et Jean-Monnet et Champigny-sur-Marne seront réaménagés pour créer un couloir dédié aux bus tout en conservant des voies de circulation pour les autres usagers.

Une nouvelle gare : Bry-Villiers-Champigny

55 000 voyageurs l'utiliseront quotidiennement. Elle permettra de se déplacer de banlieue à banlieue sans passer par le centre de Paris en connectant le RER E, la ligne P, la ligne 15 du Grand Paris Express et le réseau de bus via Altival. Sa mise en service est prévue en 2025.

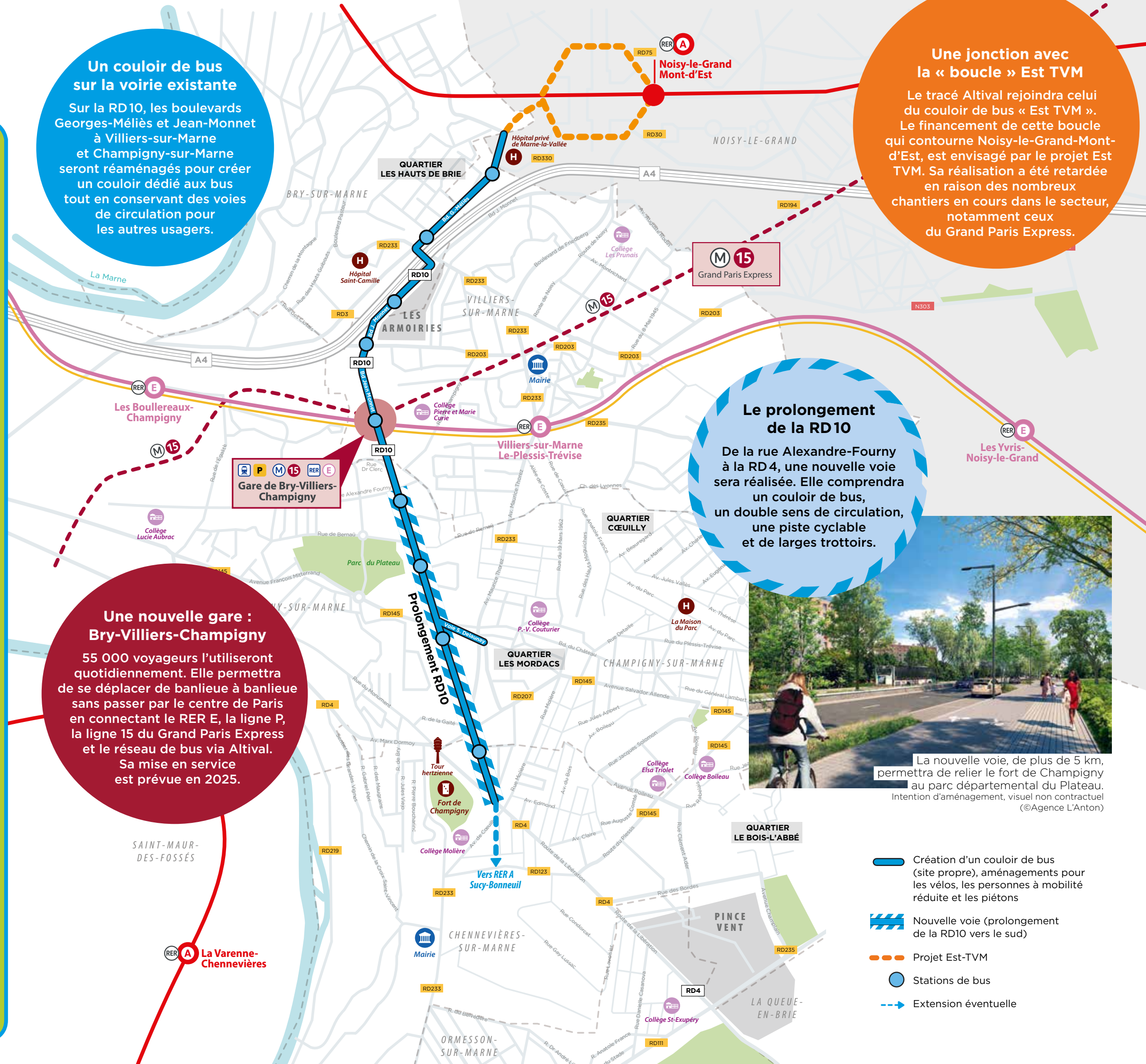
Une jonction avec la « boucle » Est TVM

Le tracé Altival rejoindra celui du couloir de bus « Est TVM ». Le financement de cette boucle qui contourne Noisy-le-Grand-Mont-d'Est, est envisagé par le projet Est TVM. Sa réalisation a été retardée en raison des nombreux chantiers en cours dans le secteur, notamment ceux du Grand Paris Express.

Le prolongement de la RD10

De la rue Alexandre-Fourny à la RD4, une nouvelle voie sera réalisée. Elle comprendra un couloir de bus, un double sens de circulation, une piste cyclable et de larges trottoirs.

La nouvelle voie, de plus de 5 km, permettra de relier le fort de Champigny au parc départemental du Plateau. Intention d'aménagement, visuel non contractuel (©Agence L'Anton)



Création d'un couloir de bus (site propre), aménagements pour les vélos, les personnes à mobilité réduite et les piétons

Nouvelle voie (prolongement de la RD10 vers le sud)

Projet Est-TVM

Stations de bus

Extension éventuelle



Christian Favier
Président du Conseil départemental du Val-de-Marne